

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20151123-DEL082-15-DE  
Date de télétransmission : 25/11/2015  
Date de réception préfecture : 25/11/2015

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

**DELIBERATION N° DEL082-15**

L'an deux mille quinze, le 23 novembre à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 17 novembre 2015 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, M. GERACI, V. GOYVANNIER, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON et MM. R. BAH, P. BERTHOLLET, A. DUSSERRE, S. DUBOIS, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, B. LEBRUN, J. PAVAN, Y PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M. BOUCLIER Yann (Pouvoir à C.FERRACIOLI en date du 23/11/15)  
M<sup>me</sup> ROULAND Chloé (Pouvoir à V. GOYVANNIER en date du 22/11/15)  
M. MORIN Georges (Pouvoir à P. VERRI en date du 19/11/15)  
M<sup>me</sup> BRANON-MAILLET Simone (Pouvoir à C. PICCA en date du 23/11/15)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> Nadège AMBREGNI

M<sup>ME</sup> CHRISTINE TISON A ÉTÉ ÉLUE SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

**OBJET : Convention avec le S.I.U.A.P.S. (Service Inter-Universitaire des Activités Physiques et Sportives) de l'Université Joseph Fourier de Grenoble pour la mise à disposition de la piscine universitaire.**

**Rapporteur : Christine PICCA**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

Comme chaque année, les élèves de l'école élémentaire René Cassin suivent des cours de natation hebdomadaires, encadrés par des professionnels, à la piscine universitaire.

Afin de permettre l'utilisation de cet équipement, il convient de signer avec le S.I.U.A.P.S. de l'université Joseph Fourier de Grenoble une convention, pour la mise à disposition de 4 à 5 maîtres nageurs sauveteurs et la location horaire de 3 à 4 lignes d'eau pour 31 séances.

Le coût de cette prestation est chiffré à **6 579,49 €**, pour l'ensemble des séances.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de signer cette convention avec la piscine universitaire.

**Conclusions :**  
la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 23 novembre 2015.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI.